

DOSSIER DE PRESSE

RÊVES DE BULLES

Signature d'une convention de collaboration

entre l'association Action et Compétence
et le Centre de Ressources Autisme – pôle Adultes du Bas-Rhin

pour l'insertion professionnelle des personnes avec autisme

Contacts :

CRA Alsace - pôles Adultes Bas-Rhin : Fabienne Vansteelant 03.88.64.57.37
Action et Compétence : Agnès Gerber 06.64.47.79.51

Contacts presse :

Dorothee RISCH – EPSAN
03.88.64.61.75 / 06.72.72.89.33 - dorothee.risch@ch-epsan.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dispositif expérimental d'accompagnement spécifique à l'insertion professionnelle en milieu ordinaire des travailleurs handicapés avec autisme « Rêves de Bulles »

Le projet « Rêves de Bulles » : une expérimentation de 2015 à 2017

« Rêves de Bulles » est une des premières initiatives, soutenant l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés avec autisme, en France (des dispositifs similaires existent dans les régions Nord Pas de Calais et Limousin ainsi que dans le département du Haut-Rhin).

Ce dispositif s'adresse à des personnes avec autisme, reconnues travailleurs handicapés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et inscrites comme demandeurs d'emploi. « Rêves de Bulles » vise à les accompagner afin de s'insérer durablement dans l'emploi.

« Rêves de Bulles » est élaboré et mis en œuvre en partenariat par le Centre de Ressources Autisme (CRA) Alsace - pôle Adultes du Bas-Rhin et l'association Action & Compétence. L'accompagnement, assuré, conjointement, par les professionnels de ces deux organismes, comporte plusieurs étapes :

- le diagnostic de l'employabilité et de l'autonomie de la personne,
- l'élaboration de son projet professionnel,
- la préparation, l'accès et le suivi dans l'emploi,
- l'ingénierie et l'accompagnement de l'employeur.

Ce partenariat est expérimental et innovant, de par la mutualisation des compétences d'une association régionale au service de la personne handicapée et de l'entreprise avec un service public spécialisé dans l'autisme.

Ce partenariat fait l'objet d'une convention signée le 1^{er} décembre 2015 à l'EPSAN, par Mme Agnès Gerber-Haupt directrice d'Action & Compétence et M. Daniel Karol directeur de l'EPSAN représentant le Centre de Ressources Autisme.

Contacts presse :

Dorothee RISCH – EPSAN

03.88.64.61.75 / 06.72.72.89.33 - dorothee.risch@ch-epsan.fr

Contacts :

CRA Alsace - pôles Adultes Bas-Rhin : Fabienne Vansteelant - 03.88.64.57.37

Action et Compétence : Agnès Gerber - 06.64.47.79.51

SOMMAIRE

Le projet « Rêves de Bulles »	4
Deux parrains.....	5
Le Centre de Ressource Autisme – pôle adultes du Bas-Rhin	6
Action et Compétence	7
C'est quoi l'autisme ?.....	8
Quelques idées reçues	10

Contacts presse :

Dorothee RISCH – EPSAN

03.88.64.61.75 / 06.72.72.89.33 - dorothee.risch@ch-epsan.fr

Contacts :

CRA Alsace - pôles Adultes Bas-Rhin : Fabienne Vansteelant - 03.88.64.57.37

Action et Compétence : Agnès Gerber - 06.64.47.79.51

Le projet « Rêves de Bulles » : une expérimentation couvrant la période de 2015 à 2017

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » pose le principe d'un accès de droit à l'éducation. Certains enfants avec autisme accèdent donc aujourd'hui à une scolarité normale et revendiquent une insertion professionnelle. Cependant, dans notre pays, l'accès à l'emploi est encore rare, au vu des préjugés liés à ce handicap invisible souvent méconnu et à l'absence de dispositif spécifique d'accompagnement.

Cette expérimentation vise à construire les modalités d'accompagnement des personnes prises en charge par ce dispositif en articulant deux offres de service spécialisée et en mobilisant des professionnels rattachés à une équipe pluridisciplinaire composée : d'un consultant en ressources humaines et insertion professionnelle, un ergonomiste, des psychologues, des travailleurs sociaux, une orthophoniste, un coordinateur et un psychiatre.

Le modèle d'accompagnement expérimenté s'articule autour des étapes suivantes :

- évaluation de la personne accompagnée, en vue de l'élaboration du projet professionnel personnalisé,
- préparation à l'emploi du travailleur handicapé et accompagnement pour la recherche d'emploi
- évaluation du poste et de l'environnement de travail
- préparation de la personne handicapée au poste
- aménagement du poste de travail, auprès de l'employeur
- suivi du salarié en emploi.

De façon transverse à toutes ces étapes, un travail d'accompagnement de la personne handicapée est réalisé par l'équipe pluridisciplinaire afin de la rendre autonome dans ces démarches, lui permettre d'évoluer dans un environnement professionnel adapté, de consolider ses habilités sociales et professionnelles, ...

Contacts presse :

Dorothee RISCH – EPSAN

03.88.64.61.75 / 06.72.72.89.33 - dorothee.risch@ch-epsan.fr

Contacts :

CRA Alsace - pôles Adultes Bas-Rhin : Fabienne Vansteelant - 03.88.64.57.37

Action et Compétence : Agnès Gerber - 06.64.47.79.51

Deux parrains

Un parrain : Monsieur Josef SCHOVANEC est philosophe, écrivain et militant pour la dignité des personnes avec autisme. Il est souvent appelé pour témoigner du syndrome d'Asperger, avec lequel il vit. Depuis 2014, il est chroniqueur dans l'émission *Carnets du monde* de la radio Europe 1 tous les dimanches à partir de 11h. Il est régulièrement impliqué, bénévolement, dans des actions de sensibilisation.

Une marraine scientifique : Madame Laurence STEZEWSKI est Chef de service au Centre de Réadaptation des Déficients Intellectuels et Troubles Envahissants du Développement (CRDITED) de Montréal (Canada). Elle intervient également en qualité de conférencière sur ce sujet. Elle se décrit comme spécialiste de l'intégration en emploi des personnes handicapées depuis 25 ans en France et au Canada. Elle se consacre depuis 10 ans à l'intégration sociale et professionnelle des personnes autistes (TED avec ou sans DI) et des troubles graves du comportement. Son objectif est l'inclusion sociale de ces personnes, la mise en valeur de leurs potentiels et la réduction de leurs troubles du comportement. Sa philosophie : tout comportement est explicable et peut être décodé... à nous de faire en sorte qu'il devienne acceptable et inclusif socialement.

Contacts presse :

Dorothee RISCH – EPSAN

03.88.64.61.75 / 06.72.72.89.33 - dorothee.risch@ch-epsan.fr

Contacts :

CRA Alsace - pôles Adultes Bas-Rhin : Fabienne Vansteelant - 03.88.64.57.37

Action et Compétence : Agnès Gerber - 06.64.47.79.51

Le Centre de Ressource Autisme – pôle adultes du Bas-Rhin

Le Centre de Ressources Autisme (CRA) Alsace développe, depuis 2008, un projet en vue de favoriser l'insertion professionnelle de ce public. Au travers de ce projet, il s'agit de prendre en compte le mode de fonctionnement particulier de la personne afin d'aménager son environnement de travail et de sensibiliser l'entourage professionnel.

Les missions du CRA :

- évaluations diagnostiques et fonctionnelles
- informations et soutien/expertise aux personnes avec autisme, à leur famille et aux professionnels
- animation de réseaux
- sensibilisations/formations
- recherche.

Le CRA Alsace se compose de trois Pôles cliniques et d'un Pôle documentation :

- le Pôle régional Enfants et Adolescents, CHU de Strasbourg Hôpital de l'Elsau avec une antenne 68 au CH de Rouffach
- le Pôle départemental pour Adultes 67, EPSAN à Brumath
- le Pôle départemental pour Adultes 68, Espace Autismes à Colmar
- AIDA (Accueil, Information, Documentation Autisme), Espace Autismes à Colmar

www.cra-alsace.net

Contacts presse :

Dorothee RISCH – EPSAN

03.88.64.61.75 / 06.72.72.89.33 - dorothee.risch@ch-epsan.fr

Contacts :

CRA Alsace - pôles Adultes Bas-Rhin : Fabienne Vansteelant - 03.88.64.57.37

Action et Compétence : Agnès Gerber - 06.64.47.79.51

Action et Compétence

S'est associé au projet, Action et Compétence (www.actionetcompetence-alsace.com), association régionale, dont la prise en charge du handicap en entreprise est la compétence première. Cette association, créée en 1996 avec le soutien du MEDEF Alsace (membre fondateur), déploie ses services sur l'ensemble du territoire alsacien (12 lieux d'accueil en région, 50 collaborateurs).

Elle gère les services suivants :

- Cap emploi68-67 (mission de service public, conventionnée par l'Etat, l'Agefiph*, le Fiph-fp* et Pôle emploi) accompagne les personnes handicapées dans leur projet de réinsertion professionnelle / reconversion professionnelle ainsi que les employeurs, dans leurs projets de recrutements de travailleurs handicapés. Elle informe et conseil les employeurs sur la loi Handicap, sur les aides et les services à disposition et sensibilise au handicap. Elle mobilise également les aides à la compensation du handicap. Elle met en œuvre l'ensemble des aides et mesures que financent l'Agefiph et l'Etat. Pour tous renseignements au 03.89.41.88.12 www.capemploi68-67.com
- Sameth68-67 (service financé par l'Agefiph) : le Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés accompagne les employeurs dans la recherche de solutions afin de pouvoir maintenir, reconvertir leurs salariés confrontés à un handicap, suite à un Accident du Travail, une Maladie professionnelle ou l'aggravation de leur état de santé. Avec l'appui du médecin du travail de l'entreprise, l'objectif est de mettre en œuvre toutes les solutions (réorganisation du poste, des tâches, aménagement du poste de travail, aide à la compensation du handicap) et mesures (prestations d'appuis et aides financières de l'Agefiph) afin d'éviter le licenciement pour inaptitude. Pour tous renseignements au 03.89.29.36.16 www.sameth68-67.com
- Alther68-67 (service financé par l'Agefiph) s'adresse aux employeurs privés soumis à la contribution Agefiph afin de les informer, les conseiller et les accompagner dans leurs réflexions et plans d'actions à mettre en œuvre pour être conforme avec leurs obligations. Pour tous renseignements au 03.89.29.36.17 www.alther68-67.com

*Agefiph : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées

*Fiph-fp : Fond d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

Contacts presse :

Dorothee RISCH – EPSAN

03.88.64.61.75 / 06.72.72.89.33 - dorothee.risch@ch-epsan.fr

Contacts :

CRA Alsace - pôles Adultes Bas-Rhin : Fabienne Vansteelant - 03.88.64.57.37

Action et Compétence : Agnès Gerber - 06.64.47.79.51

C'est quoi l'autisme ?

On entend bien souvent parler d'autisme sans identifier de quoi il s'agit effectivement, partagé entre les souvenirs de *Rain Man* et les images de reportages choc. La réalité est plus nuancée, difficile à percevoir et peu linéaire.

C'est parce que cet autisme, ou plutôt ces formes d'autismes, doivent être comprises pour être traitées et assimilées, par les proches, mais aussi par le monde du travail, que nous vous proposons de lever un coin du voile sur ce handicap.

L'autisme est défini par l'Organisation Mondiale de la Santé comme un trouble envahissant du développement (TED). Il s'agit d'un handicap d'origine neuro-développemental qui débute dans la petite enfance (avant 3 ans) et perdure tout au long de la vie. Dans sa vie quotidienne, la personne avec autisme a du mal à entrer en relation et à communiquer avec autrui, à interpréter les situations sociales, à appréhender son environnement et à s'adapter aux changements. Elle peut aussi avoir une sensibilité sensorielle particulière, par exemple ne pas apprécier d'être touchée ou encore ne pas supporter le bruit.

« Les personnes avec autisme doivent apprendre scientifiquement ce que les autres comprennent de manière intuitive »

Marc Segar, personne avec un Syndrome d'Asperger, auteur britannique

L'autisme en quelques chiffres

- 1 personne sur 150, soit 400 à 600 000 Français
- 50 à 70% sans retard mental
- 4 garçons pour 1 fille
- Une majorité de personnes sans emploi

Les troubles envahissants du développement se manifestent différemment d'une personne à une autre. Certaines de ces personnes vont présenter un autisme sévère, souvent associé à un retard mental et à une autonomie réduite, avec une prise en charge institutionnelle. D'autres, au contraire, présentent un autisme léger avec une intelligence normale (autisme dit de « haut niveau » et syndrome d'Asperger), leur permettant d'accéder à des formations qualifiantes et ainsi d'intégrer le monde du travail.

Contacts presse :

Dorothee RISCH – EPSAN

03.88.64.61.75 / 06.72.72.89.33 - dorothee.risch@ch-epsan.fr

Contacts :

CRA Alsace - pôles Adultes Bas-Rhin : Fabienne Vansteelant - 03.88.64.57.37

Action et Compétence : Agnès Gerber - 06.64.47.79.51

Comment le détecter ?

Selon la Haute Autorité de Santé (2011), il est important, devant des difficultés persistantes d'adaptation sociale et de communication de la personne à son environnement, de penser à l'éventualité d'un TED. Les signes d'appel impliquent pour les médecins de rechercher leur survenue précoce, et de les replacer dans l'histoire des personnes.

L'éventualité d'un TED impose d'explorer les éléments de la triade autistique qui comporte à la fois des difficultés dans le domaine des relations sociales, de la communication et la présence de comportements, d'intérêts et d'activités restreints, répétitifs et stéréotypés.

Quelle est la perception du monde pour une personne avec autisme ?

Imaginez ... vous vous réveillez un beau matin dans un pays inconnu, où les gens parlent une langue inconnue et vivent selon une culture et des codes sociaux inconnus. Comment percevriez-vous le monde qui vous entoure et comment vous y adapteriez-vous ? Pour vous déplacer ? Pour vous nourrir ? Pour entrer en relation avec l'autre ? Pour demander de l'aide ?

En un sens, c'est ainsi que la personne avec autisme vit son quotidien.

Quel avenir dans notre société ?

L'autisme ne se guérit pas, mais les personnes peuvent évoluer favorablement au fil du temps, grâce notamment aux accompagnements spécifiques. Pourtant, nombre d'entre elles restent à la charge des familles ou des institutions et n'accèdent pas à un emploi et à un logement autonome, et ce malgré des formations qualifiantes.

Les principaux freins résident dans les a priori que nous pouvons avoir à l'encontre de ce handicap et aux résistances qui subsistent face aux tentatives pour favoriser l'intégration en entreprise de ces personnes.

Contacts presse :

Dorothee RISCH – EPSAN

03.88.64.61.75 / 06.72.72.89.33 - dorothee.risch@ch-epsan.fr

Contacts :

CRA Alsace - pôles Adultes Bas-Rhin : Fabienne Vansteelant - 03.88.64.57.37

Action et Compétence : Agnès Gerber - 06.64.47.79.51

Quelques idées reçues

Tous les autistes se ressemblent

→ **FAUX**, bien que les personnes partagent des caractéristiques communes, les troubles se manifestent de différentes manières et varient en intensité.

Tous les autistes ont des compétences extraordinaires

→ **FAUX**, certaines personnes en développent, par exemple le personnage dans le film *Rain Man*, mais elles ne représentent qu'une infime minorité. Par contre, une personne autiste, qui a bien intégré les missions demandées et qui est mise en confiance, peut être un très bon élément dans une équipe de travail. Certaines ont besoin de plus de temps pour effectuer des tâches, mais ce délai complémentaire est compensé par la qualité du travail réalisé.

Les autistes sont dans leur bulle

→ **VRAI/FAUX**, leur perception du monde est particulière : ils ont du mal à entrer en relation avec autrui et à communiquer par le regard, le geste et la parole. Toutefois, leurs expériences de vie et l'accompagnement dont ils bénéficient leur permettent d'améliorer la qualité des relations sociales. Leur ouverture à la communication dépend du rapport de confiance avec les personnes qui les entourent.

L'autisme est une maladie mentale

→ **FAUX**, il s'agit d'un handicap.

Il existe un lien entre autisme et relation à la mère

→ **FAUX**, les hypothèses actuelles sur l'origine des troubles sont multifactorielles, avec une probable participation génétique, neurologique et biologique.

Contacts presse :

Dorothee RISCH – EPSAN

03.88.64.61.75 / 06.72.72.89.33 - dorothee.risch@ch-epsan.fr

Contacts :

CRA Alsace - pôles Adultes Bas-Rhin : Fabienne Vansteelant - 03.88.64.57.37

Action et Compétence : Agnès Gerber - 06.64.47.79.51